















Communiqué de presse

La Chaux-de-Fonds, le 9 juin 2022

Interreg France-Suisse : lancement officiel de la sixième période de soutien aux projets de coopérations transfrontalières

Suite à son adoption le 10 mai 2022 par la Commission européenne, le programme Interreg France-Suisse VI 2021-2027 a été lancé officiellement lors d'un événement symbolique ce jeudi 9 juin 2022 à Arc-et-Senans (Doubs, France). Dans le contexte actuel des relations Suisse-Europe, le lancement de ce programme auquel la Suisse et les cantons romands participent pleinement aux côtés des partenaires français est un élément important pour le maintien et le renforcement des coopérations transfrontalières franco-suisses.

Les programmes Interreg sont des outils de développement régional transfrontalier. Il en existe sur toutes les frontières internes et externes de l'Union européenne. Le programme Interreg France-Suisse est reconnu pour sa dynamique particulièrement exemplaire. Pas moins de 123 projets ont ainsi été soutenus durant la période de programmation 2014-2020, lesquels ont favorablement impacté le territoire de coopération et contribué au rayonnement d'acteurs issus de toute la Suisse romande

Pour la période 2021-2027, le programme Interreg France-Suisse bénéficie d'un soutien des fonds européens de 70 M€ alors que la Suisse s'est engagée à apporter une contribution d'au moins 50 MCHF, financé conjointement par la Confédération et les Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale.L'événement de lancement qui s'est tenu à la Saline royale d'Arc-et-Senans le 9 juin était coprésidé par la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté Marie-Guite Dufay, et par le Conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis, président de la Coordination régionale Interreg suisse qui réunit les 7 cantons membres du programme. Pour l'occasion, les Conseillers d'Etat neuchâtelois Laurent Kurth et bernois Pierre Alain Schnegg, ainsi que le Ministre jurassien David Eray avaient également fait le déplacement, aux côtés de leurs homologues de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des départements limitrophes. La Commission européenne et le Secrétariat d'Etat à l'économie étaient aussi représentés.

Dans son introduction à la matinée de table-rondes, Pascal Broulis s'est félicité du travail fourni par tous les partenaires pour aboutir à un programme exemplaire. Cette sixième génération du programme Interreg France-Suisse poursuit l'excellente dynamique partenariale entre les Cantons, Départements et Régions voisins. Les objectifs stratégiques du programme ont été définis conjointement en prenant compte des enjeux de l'espace de coopération franco-suisse, notamment concernant les enjeux environnementaux et territoriaux.

Afin de répondre aux évolutions des besoins en matière de coopération, le programme Interreg France-Suisse VI 2021-2027 a fait de la transition écologique sa priorité numéro une et s'engage à soutenir le développement de nouveaux modèles économiques durables et circulaires, la préservation des ressources naturelles et le développement des énergies renouvelables.

Le soutien au développement de stratégies pour les zones fonctionnelles transfrontalières constitue un élément novateur qui permettra à ce programme Interreg d'être mieux en phase avec les besoins des territoires. Enfin, le soutien aux projets d'innovation, de mobilité, de tourisme et de culture, qui ont fait le succès des précédents programmes Interreg France-Suisse, sera reconduit.

L'appel à candidature est désormais ouvert. Tous les acteurs intéressés à s'engager dans un projet transfrontalier franco-suisse peuvent déposer leur proposition sur le site <u>interreg-francesuisse.eu</u>.

Contact presse:

- Pascal Broulis, Président de la CRI, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, +41 21 316 20 01
- Mireille Gasser, Coordinatrice régionale Interreg, +41 32 889 76 00